



THÉÂTRE CAPITOL THEATRE
TARIFS DE LOCATION/ PERSONNEL/SERVICES

LES ESPACES DU COMPLEXE DU THÉÂTRE CAPITOL

Salle principale			
Commercial		1000\$/8 h ou 10 % (Voir Remarque 1)	Heures supplémentaires : 150\$/h
Commercial local		650\$/8 h ou 10 % (Voir Remarques 1 & 2)	Heures supplémentaires : 120\$/h
Salle Empress			
Tarif de base	Activités avec ou sans billets	250\$	
Combiné à la Salle principale (selon la disponibilité)		150\$ s'ajoutent au tarif de location de base	
Salon Pearce			
Tarif de base	60\$/heure	150\$/journée complète	
Foyer			
Tarif de base	60\$/heure	150\$/journée complète	

BILLETTERIE-PRIX DES BILLETS ANNONCÉS INCLUENT LES FRAIS & TVH

Frais de vente de billet	6% des ventes de billets nettes
Fond d'amélioration du Capitol (Ces fonds servent exclusivement à effectuer des améliorations à l'édifice du Capitol ainsi qu'à l'entretien et à la mise à jour d'équipement technique)	4,50 \$ est ajoutée au prix d'un billet de plus de 12.50 \$ (incluant la TVH). 3,50 \$ est ajoutée au prix d'un billet de 12.50 \$ et moins (incluant la TVH). 2,50\$ de frais s'applique à chaque billet de faveur pour un maximum de 50 billets 7,50\$ de frais s'applique à chaque billet de faveur une fois atteint le maximum de 50 billets
Frais service en ligne	Les billets achetés en ligne au capitol.nb.ca sont sujets à des frais de 5\$ par transaction.
Frais de poste	2\$ par commande
Activités sans billets	Un forfait de 500\$ s'appliquera pour des activités sans billets

PERSONNEL

Directeur technique en fonction (voir remarque 3)	25\$/h (min. 4 heures) heures supplémentaires après 8 h : 37,50\$/h
Gérant(e) de la salle (voir remarque 3)	20\$/h (min. 4 heures) heures supplémentaires après 8 h : 30\$/h
Techniciens d'éclairage et de sonorisation (voir remarque 3)	25\$/h (min. 4 heures) heures supplémentaires après 8 h : 37,50\$/h
Placiers pour la salle principale (voir remarque 3) Le nombre de placiers sera déterminé par le Théâtre Capitol.	1,00\$ de l'heure pour chaque placier (min. 4 heures) minimum de 50\$.
Placiers pour la salle Empress (voir remarque 3)	15\$ taux fixe
Machiniste/ Chargeur	22\$/h (min. 4 heures) heures supplémentaires après 8 h : 33\$/h
Autres personnels spécialisés : opérateur à l'arc de poursuite, fly	25\$/h (min. 4 heures) heures supplémentaires après 8 h : 37,50\$/h
Habilleur/habilleuse	30\$/h (min. 4 heures) heures supplémentaires après 8 h : 45,50\$/h
Technicien d'accrochage	35\$/h (min. 4 heures) heures supplémentaires après 8 h : 52,50\$/h
Service de sécurité de l'extérieur La Corporation se réserve l'autorité d'embaucher du personnel de sécurité, au frais du permissionnaire, s'il juge que la sécurité de tous en sera améliorée	Frais plus 15%

REMARQUES

- Tarif de location se substituant à 10 % des recettes, soit le montant le plus élevé des deux, excluant le fond d'amélioration du Capitol et le frais de billetterie.
- Le tarif s'applique aux entreprises locales de Moncton, Dieppe et Riverview (lundi au mercredi seulement).
- Indiquez les frais/honoraires obligatoires du personnel. Les techniciens du théâtre peuvent réaliser la conception d'éclairage. Les frais sont en rapport avec les besoins du locataire.
- Les normes de travail du NB prévoient l'application d'un tarif de 1,5 fois le tarif régulier aux employés qui travaillent les jours fériés suivants: Jour de l'An, Fête de la famille, Vendredi Saint, Fête du Canada, Fête du Nouveau-Brunswick, Fête du Travail, Jour du Souvenir et Noël.

MATÉRIEL ET INSTALLATION

Montage de base (obligatoire)	100\$ par spectacle sera déterminé au moment de la réservation Frais additionnels pour installations au-delà du montage de base
Entretien d'une pièce	100\$ par pièce sera déterminé au moment de la réservation Frais additionnels pour travaux au-delà de l'entretien de base
Peinture de la scène	250\$ pour le refaire en noir ou frais de réparation si nécessaire
Enlèvement d'un siège	50\$ par siège
Location – piano à queue (salle principale seulement)	350\$ par utilisation, inclus les frais d'accordage
Arc de poursuite	Gratuit
Générateur de brouillard au CO ₂	Gratuit
Projecteur – salle principale	Gratuit
Projecteur – conférence et salle Empress	Gratuit
Matériel supplémentaire / production additionnelle / instrument de musique supplémentaires	Frais + 15% ; un dépôt pourrait être exigé ou requis

DIVERS

Pose d'affiches	Disponible sur demande. Frais + 15%
Publicités journaux	Prenez avantage de notre taux préférentiel auprès de Brunswick News Inc – veuillez contacter brenda@capitol.nb.ca pour les détails.
Bulletin électronique	Graphique visuel et contenu à être fourni par l'organisme/l'artiste. Frais de 100\$ pour distribution à notre liste de courriels
SOCAN Musique sur scène (en direct) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Selon le tarif SOCAN (minimum 35,00\$ de SOCAN + TVH)
Ré Sonne (Société de gestion de la musique) Musique enregistrée OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Minimum 9.25\$ + TVH
Traiteur	Frais + 15 %
Eaux gazeuses, eau, jus	2,00\$ par consommation
Café, thé	12\$ par petit thermos, 25\$ par grande urne

AUTRES SERVICES ET TARIFS

A. SERVICE DE BAR

La corporation offrira un service de bar payant sans frais supplémentaire.
La tenue du service de bar est à la discrétion de la corporation.
Advenant la tenue d'un 'Bar ouvert', des frais de service de 15 % s'appliquent.
Lorsqu'il s'agit d'une réception, les frais de service seront déterminés par la Corporation.

B. SERVICE DE TRAITEUR ET D'HÉBERGEMENT

Le Delta Beauséjour est le choix par excellence du Théâtre Capitol pour tout service de traiteur et d'hébergement svp visitez leur site web au deltahotels.com

C. DÉPARTEMENT TECHNIQUE

- C-1 Salle principale:
Équipe minimum (obligatoire dans la salle principale)
- Un directeur technique en fonction
Un technicien d'éclairage
Un technicien de sonorisation
- C-2 Salle Empress:
Équipe minimum (obligatoire dans la salle Empress)
- Un technicien d'éclairage
Un technicien de sonorisation
- C-3 Pauses et repas (pour chaque technicien)
- Une pause de 15 minutes après deux heures de travail
Une pause de 30 minutes après cinq heures de travail
- Les techniciens demeurent en fonction pour les pauses, à moins qu'on leur donne une pause d'une heure ou plus. Pour chaque pauses-repas manquées, il y aura un frais supplémentaire de 25\$ pour chacun des techniciens en service
- C-4 Début de l'installation
- L'équipe de techniciens du Théâtre Capitol est obligatoire, ils doivent être en fonction de 30 minutes à une heure avant l'arrivée du client. Ce temps sert à préparer le théâtre et l'équipement pour l'entrée en scène.

Pour toutes demandes de renseignements techniques, veuillez contacter notre directeur technique Tony Gaudet pour un devis technique. Vous pouvez le joindre par courriel à tony@capitol.nb.ca ou par téléphone au (506) 856-4360.

D. DÉPÔT & DOCUMENTS

Afin de finaliser notre entente de location, nous devons recevoir les éléments suivants. Les billets à votre événement seront mis en vente une fois que nous aurons reçu ce matériel.

- D-1 Salle principale:
Dépôt de 1000\$
Un exemplaire du contrat signé
L'entente pour la vente des produits dérivés
- D-2 Salle Empress:
Dépôt de 250\$
Un exemplaire du contrat signé
L'entente pour la vente des produits dérivés
- D-3 Salon Pearce et foyer
Dépôt de 75\$
Un exemplaire du contrat signé
L'entente pour la vente des produits dérivés

Tout dépôt est non-remboursable.

E. TAXES

La taxe de vente harmonisée (15%) s'appliquera à tout service et personnel de location.

F. LIBÉRATION DES DATES

Pour confirmer une date, le dépôt, contrat et entente pour la vente des produits dérivés doivent nous arriver dans une période de six semaines au plus tard suite à sa réservation. Si les items demandés ne sont pas reçus au cours de cette période, la date en question sera libérée. Nous ferons notre possible pour vous rejoindre personnellement avant de faire ceci.

THÉÂTRE CAPITOL THEATRE INC.
811 RUE MAIN STREET
MONCTON, NB
CANADA E1C 1G1
Tel: (506) 856-4377
Fax: (506) 856-4385
capitol@capitol.nb.ca
capitol.nb.ca

Initiales du permissionnaire _____

Initiales de Théâtre Capitol Theatr Inc. _____